

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Aquitaine dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Aquitaine
7, rue Fénélon
33000 Bordeaux
05 57 30 08 00
aquitaine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur     



ASSOCIATION SIGM

En Mairie
33650 La Brede
05 56 20 26 89
si.gm@wanadoo.fr
si-graves-montesquieu.fr

NOS PARTENAIRES

SAINT-MORILLON



FONDATION

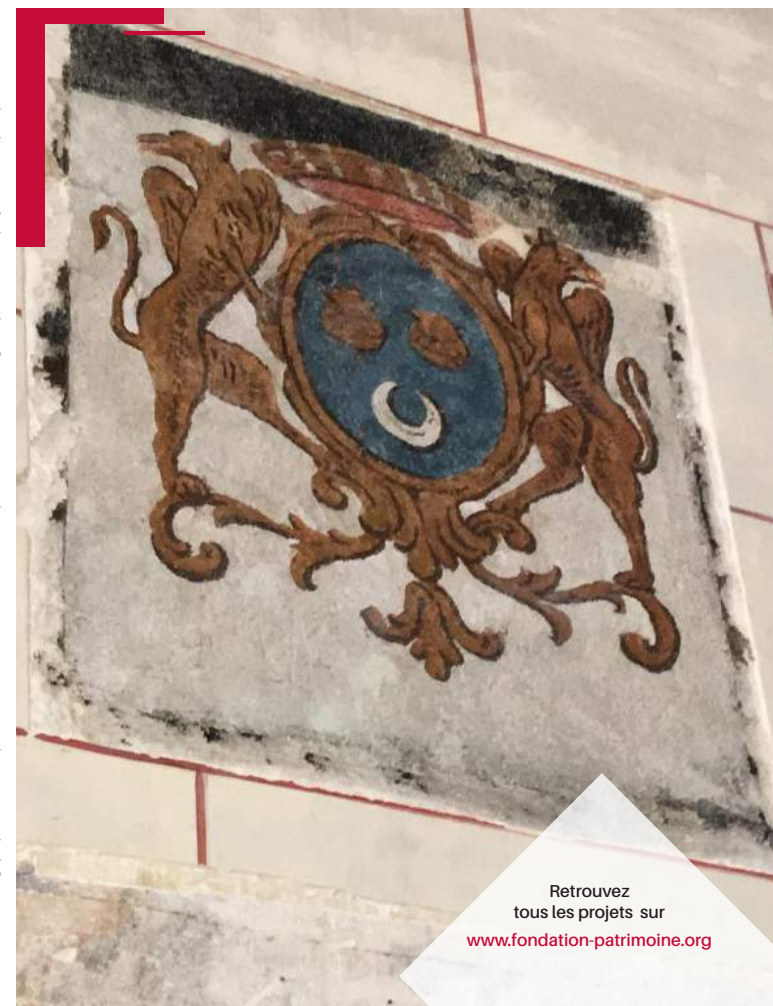
DU
PATRIMOINE

► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DES

Objets d'art de l'église Saint-Maurille

Saint-Morillon (33)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - SIGM - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

L'église Saint-Maurille date du XII^e siècle. L'ensemble de l'église, y compris le mobilier, a été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 2008. Au sein de l'édifice, Montesquieu est évoqué par une peinture murale représentant ses armoiries, reste de litre funéraire. En effet, Montesquieu, baron de La Brède devait réaliser l'unité du village sous sa juridiction. L'église Saint-Maurille fait aujourd'hui partie de la "Route de Montesquieu"[®].

LE PROJET DE RESTAURATION

Le souhait de l'association SIGM (Savoirs et Images en Graves Montesquieu), avec le soutien de la commune, est de restaurer un patrimoine d'exception : les armoiries de Montesquieu et une armoire eucharistique du XIV^e siècle. Des travaux conservatoires d'urgence du mur ouest de l'église sont nécessaires pour pallier les graves problèmes d'humidité qui affectent l'armoire eucharistique. Les armoiries de Montesquieu sont aujourd'hui recouvertes d'un épais enduit de chaux qu'il s'agit de dégager pour révéler la couche picturale et la conserver.

LA ROUTE DE MONTESQUIEU[®]

La Route de Montesquieu[®] propose un cheminement réel et dématérialisé dans le vignoble des Graves, à partir de l'ancienne baronnie de La Brède qui s'étendait sur les communes actuelles de La Brède, Martillac et Saint-Morillon. Ce circuit s'accompagne d'une évocation de Montesquieu, homme des Lumières, penseur, vigneron, seigneur, croyant et initié... et aussi d'une évocation de ses devanciers, de ses continuateurs, de ses émules. Il s'agit de concrétiser un projet culturel, événementiel et pérenne, accessible à tous, une invitation à la visite des "Graves Montesquieu", en partenariat avec les responsables d'un patrimoine public ou privé, en vue de raconter l'histoire des lieux humbles ou prestigieux, insolites ou célèbres, appartenant au patrimoine architectural, viticole, religieux, historique ou naturel.

Montant des travaux	9 096 €
Objectif de collecte	3 000 €
Début des travaux	Fin d'année 2018

Crédit photos © Fondation du patrimoine - SIGM



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration des Objets d'art de l'église Saint-Maurille

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/59984
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Objets d'art de l'église Saint-Maurille

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre